

AGENDA 21 DE L'ESSONNE

Réunion plénière du 14 mai 2009

Michel BERSON, Président du Conseil général de l'Essonne, ayant introduit la réunion par le rappel de l'engagement depuis 2003 du Département de l'Essonne en matière de développement durable et solidaire, Claire ROBILLARD, Vice-présidente du Conseil général en charge du développement durable et solidaire et de l'Ecologie, rappelle les grandes étapes de la démarche de concertation qui a permis l'élaboration du plan d'action partenarial de l'Agenda 21 de l'Essonne.

Pierre-Olivier VIAC, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, témoigne en particulier du travail réalisé au sein du Comité d'orientations.

Elodie VAXELAIRE, Déléguée générale au développement durable et solidaire donne ensuite quelques statistiques concernant la participation aux 25 réunions organisées depuis juin 2008 : 177 signataires du protocole d'engagements partagés, 362 structures mobilisées (soit près de 700 personnes), 257 fiches actions proposées par 116 acteurs.

Analyse quantitative et qualitative par enjeu

ENJEU TERRITOIRES DURABLES

Thème mobilisateur (120 participants) et diversité des participants : collectivités, entreprises, associations, chambres consulaires, institutionnels, bailleurs sociaux... Les 85 actions retenues (sur 115 proposées) représentent 50 structures et se répartissent de la manière suivante :

- 24 actions à impact départemental
- 22 actions innovantes ou expérimentales
- 7 actions de mise en réseau
- 32 actions locales

En termes d'objectifs stratégiques, ces 85 actions se répartissent comme suit :

- 19 actions sur le thème des déplacements qui se répartissent principalement entre l'impulsion de changements de comportements (PDE ou pédibus), l'amélioration de l'offre de transports collectifs et le développement des déplacements doux ;
- 24 actions relatives à l'énergie portées par des entreprises, des associations et des collectivités, principalement tournées vers le conseil en énergie, les audits énergie (1ère phase de réhabilitation thermique), le développement des énergies renouvelables et dans une moindre mesure, la lutte contre la précarité énergétique ;
- 15 actions en matière de logement et urbanisme durable parmi lesquelles figurent des projets d'éco-quartiers, des pratiques d'urbanisme opérationnelles durables et des initiatives locales de construction de logements ;
- 7 actions visant l'anticipation du changement climatique comprenant essentiellement des plans climats locaux, des bilans Carbone et le projet de Pole Climat Environnement Energie ;
- 7 actions dans le domaine de la biodiversité et des paysages, mises en œuvre essentiellement par des collectivités, visant à mettre en place une trame écologique permettant la préservation de la biodiversité ou à valoriser les paysages essonniers ;
- 8 actions concernant la ressource en eau, proposées par des collectivités et des entreprises, orientées vers la lutte contre les phytosanitaires ou le recyclage des eaux ;
- 5 actions relative aux déchets (essentiellement portées par des collectivités) ayant pour objectif la prévention de la production des déchets et le recyclage.

Pour illustrer ce programme, trois porteurs de projets témoignent de leur engagement :

- Pascal FOURNIER, Maire d'Arpajon qui s'appuie sur la dynamique de l'Agenda 21 de l'Essonne pour élaborer une stratégie de développement durable se traduisant par une série d'actions locales,
- Eric MAISON, DST de la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne qui sur la base d'un projet innovant en matière de biodiversité en ville, propose une mise en réseau des acteurs agissant dans ce domaine,
- Claire ROBILLARD qui invite les participants à rejoindre la réflexion en cours concernant l'élaboration du plan Climat Energie de l'Essonne.

ENJEU VIVRE ENSEMBLE

Au moins 61 participants ont contribué à la réflexion. Les 24 actions retenues (sur 27 proposées) représentent 17 structures et se répartissent de la manière suivante :

- 7 actions à impact départemental
- 12 actions innovantes ou expérimentales
- 2 actions de mise en réseau
- 3 actions locales

En termes d'objectifs stratégiques, ces 24 actions se répartissent comme suit :

- 8 actions pour la jeunesse : principalement sur l'implication citoyenne des jeunes (Service volontaire, conseil de jeunes, projet intergénérationnel avec les personnes âgées) mais peu sur l'anticipation des difficultés et l'accompagnement des jeunes ;
- 10 actions relative à l'anticipation du vieillissement de la population autour de la prévention de la dépendance et du lien social entre les personnes âgées et la société (réseau de bénévoles, jeunes intervenant chez les personnes âgées) mais moins sur la précarité croissante des personnes retraitées, et sur l'adaptation des espaces publics, services, logements, transports...
- 6 actions à impact départemental ou expérimentales concernant la santé, recouvrant les champs de la promotion de la santé et de son accessibilité (création d'un bâtiment dédié à la prévention santé-environnement, promotion de la santé auprès des populations les plus fragilisées).

Pour illustrer ce programme, deux porteurs de projets exposent les objectifs de leurs actions :

- Benoît MOUNIER, d'Unis-Cités pour les projets de l'association menées grâce à l'engagement des jeunes dans le cadre du service civil volontaires (intergénérationnel, santé,...),
- Cécilia MASSELLI de l'Atelier Santé Ville du GIP Grigny/ Viry dont les enjeux recouvrent les objectifs de développement durable de l'Agenda 21 de l'Essonne (action de mise en réseau).

ENJEU ANIMATION TERRITORIALE

Participation nombreuse (100 participants) et diverse : association, MJC, entreprise, chambre consulaire, collectivité, institutionnel, bailleurs sociaux...Les 55 actions retenues (sur 70 proposées) représentent 34 structures et se répartissent de la manière suivante :

- 18 actions à impact départemental
- 8 actions innovantes ou expérimentales
- 12 actions de mise en réseau
- 17 actions locales

En termes d'objectifs stratégiques, ces 55 actions se répartissent comme suit :

- 24 pour la sensibilisation et la formation au DD : de nombreuses actions de sensibilisation, d'éducation, d'information et quelques actions de formation pour des publics divers (agents territoriaux, bénévoles sportifs, monde de l'Education nationale) ;
- 13 pour les bonnes pratiques et le passage à l'acte : actions sur l'éco responsabilité émanant de structures diverses (Agenda 21, formation agents,...) ;
- 9 pour la prise en compte les impacts planétaires de nos actions et modes de vie : nombreuses actions d'associations et du CG91 sur les échanges d'expériences à l'international, et soutien aux projets à l'international (peu de participation des collectivités et entreprises) ;
- 9 sur la participation et l'implication des acteurs : initiatives de collectivités qui se lancent dans des actions innovantes pour faire à la fois participer les usagers et les habitants (jury citoyen, conseil local d'environnement, atelier citoyen).

Pour illustrer ce programme, trois porteurs de projets présentent leur action :

- Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, pour la création du conseil de l'éducation partenariale,
- Romain DESFORGES, Vice-Président du SAN Sénart en Essonne, pour la campagne d'information et de sensibilisation aux enjeux du développement durable,
- Marie-Laure FRANCOIS du GIE Logement Français qui témoigne du projet d'Agenda 21 de résidence mené à Montgeron (site de la Forêt).

ENJEU INNOVATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Participation nombreuse (90 participants) et diverse : Chambres consulaires, associations, fédérations, universités, quelques entreprises, des collectivités, associations. Les 44 actions retenues (sur 61 proposées) représentent 32 structures et se répartissent de la manière suivante :

- 17 actions à impact départemental
- 18 actions innovantes ou expérimentales
- 6 actions de mise en réseau
- 3 actions locales

En termes d'objectifs stratégiques, ces 44 actions se répartissent comme suit :

- 12 actions pour développer les initiatives économiques au service des populations : actions d'insertion et de services à la population
- 5 actions pour l'objectif « préparer les métiers de demain et développer les emplois de proximité » : moins de participants et donc moins d'actions, la dynamique reste à approfondir ;
- 14 actions pour le thème « promouvoir l'éco-innovation et développer les éco-filières » : forte diversité des actions aussi bien en termes de soutien aux territoires, d'accompagnement des porteurs de projets, de formation, de promotion ;
- 13 actions pour l'objectif « soutenir et mettre en œuvre une agriculture respectueuse des territoires et des habitants » : diversité des actions montrant une prise en compte variée des enjeux agricoles et alimentaires (circuits courts, soutien et développement d'une agriculture durable).

Pour illustrer ce programme, trois exemples d'actions sont présentés par les porteurs de projets :

- Pierre DECOURT pour le séminaire de découverte aux métiers de l'aéroportuaire mis en place par Aéroports de Paris (action pouvant être dupliquée sur d'autres secteurs d'activité)
- Véronique BRICHARD pour la mise en place d'un pôle d'habitat durable Vue Glob'Halle (action innovante),
- Thierry MANDON pour le soutien à la structuration des écofilières en Essonne (action structurante du Conseil général).

Après cette analyse et ces témoignages, Claire ROBILLARD expose les grandes lignes du Manifeste pour un développement durable et solidaire en Essonne, ainsi que le principe de la déclaration d'engagements partenariale. Elle invite chacun à faire valider officiellement (conseil municipal, d'agglomération, d'administration, directoire,...) les actions retenues. Celles-ci seront labellisées par le vote de l'Agenda 21 par le Conseil général en septembre et recevront le label millésimé.



Enfin, Elodie VAXELAIRE précise les modalités de suivi/évaluation (comité d'orientation et de suivi, mise en place d'un groupe de travail sur l'évaluation) et d'animation de la phase de mise en œuvre de l'Agenda 21 (outil collaboratif, ateliers d'échanges de bonnes pratiques, forum annuel, réseaux thématiques).

Après un rappel des prochains rendez-vous, Claire ROBILLARD conclut en remerciant l'ensemble des parties prenantes de l'Agenda 21 de l'Essonne.